



Le Trait d'Union de Meroux-Moval

Décembre 2022

Le mot du Maire



Chères Mervaloises, chers Mervalois,

Après les élections des membres du Conseil Municipal des Jeunes le 19 novembre, ce samedi 3 décembre, les jeunes conseillers municipaux composé de six filles et de cinq garçons étaient amenés à élire leur maire junior et deux adjoints. En ma présence, le conseil municipal des jeunes a été installé et accueilli en mairie par les élus en charge de la jeunesse et des actions intergénérationnelles. Le conseil a élu Gaspard Vaudrey au poste de maire et Pauline Divoux et Ilenzo Martin en qualité d'adjoints au maire. Je félicite cette jeune équipe pour son engagement et pour le sérieux avec lequel elle entend assurer son mandat au service de la jeunesse et de notre village. Nous comptons sur leur dynamisme et leur enthousiasme pour accomplir la mission qui leur a été confiée par leurs camarades et pour nous communiquer la vision qu'ils ont de Meroux-Moval grâce à leurs projets et actions. Bravo à tous ! La relève se prépare...

Comme chaque année, les surprises glacées dont l'organisation est partagée entre la commune, notre club ados et l'APEMMS vont nous permettre en ce mois de décembre de nous rassembler autour de diverses manifestations festives associatives et municipales. Le programme complet figure dans ce bulletin. Je sais que répondrez présents et que vous saurez profiter de ces bons moments qui vous permettront de patienter jusqu'aux fêtes de fin d'année.

A compter de la mi-décembre, les conseillers municipaux et les membres de la commission sociale et solidaire distribueront à nos aînés le traditionnel colis de Noël. Ce colis préparé avec

attention se compose de produits issus de nos commerçants et producteurs locaux et devraient agréablement agrémenter le repas de nos aînés durant les fêtes.

Les enfants du village, mesurent l'importance de cette tradition, et apporteront eux aussi leur contribution en y joignant une petite surprise qu'ils se sont appliqués à confectionner depuis plusieurs semaines au périscolaire. Je tiens à remercier les enfants et toutes les personnes qui ont contribué à cette action de solidarité envers nos aînés.

Les bénévoles de la commission « décoration » ont, comme chaque année, fait preuve de beaucoup d'originalité pour parer le village à l'occasion des fêtes de fin d'année. Je les en remercie vivement ainsi que toutes les personnes qui ont généreusement donné des branches de sapin pour compléter les décorations. Sobriété énergétique oblige, les motifs lumineux ont été installés un peu plus tard que les années précédentes, ils sont moins nombreux, ils sont éteints de minuit à cinq heures et ils seront retirés dès le début du mois de janvier.

Les vœux du maire se tiendront le samedi 14 janvier dans la grande salle de l'ouvrage militaire. Vous y êtes toutes et tous chaleureusement invités. J'espère vraiment avoir l'occasion, après ces trois années "Covid", de vous présenter mes vœux de vive voix. En attendant de vous retrouver, je souhaite à chaque Mervaloise et à chaque Mervalois de très belles fêtes, en famille ou entre amis.

Très cordialement,

*Stéphane Guyod,
Maire de Meroux-Moval*

Horaires de la Mairie

- Lundi : 13H30-18H00
- Mardi : 13H30-18H00
- Mercredi : 13H30- 17H00
- Jeudi : 8H30- 12H00
- Vendredi : 8H30-12H00
- Samedi : 10H-12H00



LA VIE AU VILLAGE

Fermeture de la Mairie



Au vue du calendrier de cette fin d'année le secrétariat de Mairie sera fermé les 24 et 31 décembre prochain.

INFOS

Appel à candidature délégué.e du Défenseur des droits

Le défenseur des droits est actuellement à la recherche d'une personne susceptible d'être intéressée par les missions de délégué du Défenseur des droits au Territoire de Belfort. Ce bénévole compléterait l'équipe de plus de 536 délégués territoriaux. Ces derniers assurent des permanences dans différents points d'accueil : maison du droit et de la justice (MJD), points d'accès au droit (PAD), mairies, préfectures ainsi que dans les établissements pénitentiaires.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/recrutement/d-evenir->

Influenza aviaire

Les risques liés à l'influenza aviaire sont passés au niveau élevé en France et les mesures sont donc renforcées.

Au vu de ces risques si vous êtes détenteurs d'oiseaux de basse-cour, principalement nous vous invitons à bien prendre connaissance du règlement. Il est en particulier rappelé qu'il est légalement obligatoire de déclarer ces animaux.

Recensement militaire : Pourquoi, quand comment ?

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et

la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site www.mon.service-public.fr (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille. Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

JEUNESSE

Conseil Municipal des Jeunes

L'élection du CMJ a eu lieu le 19 novembre dernier par les enfants âgés de 10 à 12 ans.

Le 3 décembre a suivi la mise en place du CMJ avec l'élection de notre jeune Maire :

- Gaspard Vaudrey et de ses deux adjoints Pauline Divoux et Ilenzo Martin.

Nous félicitons également les huit conseillers qui composent cette équipe dynamique et pleine de promesses.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Episode de froid

Du sel de déneigement est mis à disposition des Mervalois dans des bacs prévus à cet effet. Ces bacs sont remplis en fonction des besoins.

En ne prélevant que ce qui est nécessaire chacun assure une disponibilité optimale à l'ensemble des villageois.

Quelques conseils pratiques :

- Pour un déneigement efficace, il est indispensable que les rues soient libres d'accès aux engins de déneigement
- Sachez être patient, les rues de la commune sont déneigées dans un ordre hiérarchisé qui respecte les priorités de circulation.
- Prévoyez des équipements adaptés : pneus neige, chaussures, pelles à neige...

Tout problème peut être signalé en Mairie.



Reprise des sapins de Noël

Comme l'année dernière, nous vous proposons de reprendre gratuitement vos sapins de Noël naturels (sans neige carbonique et sans décorations). Vous devrez vous inscrire en mairie le 06 janvier au plus tard (tél : 03 84 56 04 30). Le ramassage s'effectuera le 10 janvier. Merci de l'entreposer le 09 janvier au soir, devant votre habitation, en prenant soin de ne pas obstruer le trottoir.



LE COIN DES ASSOCIATIONS



ASDAM

L'ASDAM organisera son loto le samedi 7 janvier 2023 à 20H à la Maison pour Tous de Danjoutin.

Vous pouvez dès maintenant Réserver au 06.20.18.36.89

Apemms

L'Apemms renouvelle l'opération « Boîtes Solidaires » cette année, en partenariat avec le Secours Populaire de Belfort. Vous pourrez remettre vos boîtes à l'occasion du marché de Noël le 17 décembre. Merci de préciser si votre boîte est plutôt à destination d'une femme, d'un homme, mixte ou d'un enfant.

ACTIONS SOCIALES

Plan hivernal pour nos aînés



Le service de déneigement gratuit en direction de nos aînés est remis en place pour cet hiver. Le principe est le suivant :

Un passage vers la porte d'accès de la maison, vers la boîte aux lettres ainsi que le déneigement du trottoir seront effectués par nos employés techniques au maximum deux fois par semaine du lundi au vendredi. Leur passage se fera après le déneigement prioritaire des voiries communales. L'épandage de sel de déneigement, fourni par le demandeur, pourra être envisagé. Ce service s'adresse à toute personne de plus de 75 ans, isolée (habitant en maison individuelle ou mitoyenne et n'ayant pas de proches en capacité de déneiger) ainsi que les personnes reconnues handicapées. Renseignements et inscription en Mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Les personnes ne répondant pas à ces critères peuvent néanmoins prendre contact avec une association d'insertion telle qu'INTERMED à Delle (ou tout autre organisme), dans ce cas leur intervention sera payante.

LE CONSEIL MUNICIPAL



- Vote à l'unanimité pour hausse de 15% des tarifs du périscolaire, club ados, ou encore des actions de prévention de santé.
- Vote à l'unanimité la signature de la convention entre la CAF et la commune pour renforcer les coopérations et mutualiser les pratiques pour gérer au mieux les budgets.
- Vote à l'unanimité le dépôt du permis d'aménager du lotissement Touramont assisté par l'entreprise EVI.
- Vote à l'unanimité la révision des loyers (3,6%) au 1^{er} janvier 2023 au 1 Place de la Mairie.
- Vote à l'unanimité le programme de coupes de bois qui est programmé par l'ONF pour 2023.
- Vote à l'unanimité le renouvellement contrat groupe « Assurances collectives » CDG 90 au taux de 90% en cas personnels en arrêt de travail.
- Vote à l'unanimité pour une convention avec le Grand Belfort Communauté d'Agglomération pour leur confier l'ensemble des instructions d'urbanisme ;
- Vote à l'unanimité pour convention entre TDF et la commune. TDF ayant un pylône installé dans le village, il nous propose de passer de 2 560 à 6000 euros de loyer pour les 12 ans à venir.

ETAT CIVIL

Mariage :

- M. Jérôme MONNET et Mme Nathalie MOREL unis le 22 octobre 2022
Toutes nos félicitations aux jeunes mariés.



Naissances :

- Matéo BRALET MEZQUITA né le 22 septembre 2022
- Tyler KOHLER né le 18 septembre 2022
Toutes nos félicitations aux jeunes parents



Décès :

- M. Charles BURG décédé le 8 novembre 2022
Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille endeuillée.



Surprises Glacées à partager ... Acte 3

Mercrredi 14 décembre :

De 9h00 à 12h00 : « Tournoi de Noël »

De 14h00 à 17h00 : « Pourrons nous sauver le Père Noël »

Renseignements et inscriptions au périscolaire periscolaire@meroux-moyal.fr.

Samedi 17 décembre :

De 15h00 à 21h30 :

« Village des Lutins » sur la Place de la Mairie
au profit de l'Association des Parents d'Elèves de Meroux-Moyal

- Taverne du Père Noël et ses boissons variées.
- Gargotte des Elfes et son stand gourmand (planches apéritives et flammenkuchen)
- Marché de Noël créatifs et gustatifs artisanaux

15h00 :

Spectacle des enfants de l'École du Vieux Tilleul

15h30 à 17h00 (accès libre) :

Ateliers enchantés des Lutins

(bricolages de Noël, ateliers créatifs, décors de biscuits, maquillages, jeux de société, jeux en bois, Biathlon avec carabines laser à partir de 8 ans.)
Lecture de contes en partenariat avec la bibliothèque de Belfort

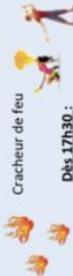
À partir de 17h00

Défilé et concours enflammés de pull de Noël organisés par « le Club Ados » et ouverts à tous, même à vos animaux de compagnie! Osez! Soyez imaginatifs et créatifs, revêtez votre plus beau pull moche et tentez de gagner un lot (un par catégorie : enfant/adulte)



Présence du Père Noël dans son chalet, photos souvenirs, ramassage des lettres au Père Noël.

Cracheur de feu



Dès 17h30 :

Concert musical présenté par « La compagnie 90 »

À 19h00 :

Concert, animation musicale pour tous

Vous pouvez déposer vos boîtes solidaires lors du marché de Noël
(plus d'informations sur le site de L'APEMMS)

Dimanche 18 décembre

À 17h : Concert des Baladins
à l'église de Meroux-Moyal



**BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
DE BELFORT**

Apemms



CONCERT DE NOËL

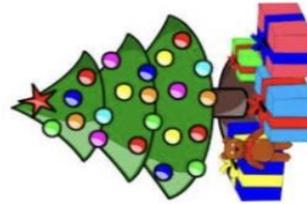


Chorale Les Baladins

de Meroux-Moyal

DIMANCHE 18 DECEMBRE à 17h

En l'église Saint-Nicolas de Meroux-Moyal



Vin chaud à l'issue du concert

Entrée libre (corbeille)

Eglise chauffée